



Dour ha Stêrioù Breizh

Eau & Rivières
de Bretagne

Communiqué de presse

Mercredi 14 novembre 2012

Nitrates : agir sans attendre

Les ministères de l'écologie et de l'agriculture ont engagé depuis plusieurs mois la réforme des programmes d'action qui sont mis en oeuvre depuis 1993, pour réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole.

Cette réforme est doublement indispensable : tant pour éviter à la France, mise en cause devant la Cour Européenne de Justice, une condamnation avec à la clef une amende et de lourdes astreintes financières, que pour réduire la facture exorbitante de cette pollution (marées vertes, fermeture des captages, traitements de potabilisation ...).

Alors que la FNSEA, en campagne pour les élections aux chambres d'agriculture, revendique un moratoire sur l'élargissement des zones vulnérables ainsi que sur la mise en oeuvre de cette réforme, France Nature Environnement et Eau & Rivières de Bretagne considèrent au contraire que tout retard ou suspension serait suicidaire au vu du risque élevé d'une condamnation par les instances européennes.

Pour Jo HERVE, président d'Eau & Rivières de Bretagne « ***La France ne peut aujourd'hui se permettre de perdre encore davantage de temps pour actualiser sa réglementation nitrates*** ».

Si les associations observent que certaines mesures peuvent être adaptées pour éviter de noyer les exploitations sous une paperasserie ou des contraintes inutiles, elles demandent une nouvelle fois au gouvernement de revoir le décret d'octobre 2011 qui a assoupli les références d'épandage et défavorisé les systèmes laitiers à base d'herbe, pourtant les plus protecteurs de l'environnement !

Pour Bernard ROUSSEAU, responsable des politiques « eau » à FNE, « ***il est urgent d'agir puisque depuis 2007 la dégradation des eaux s'est poursuivie, et plus de 500 communes supplémentaires du bassin Loire Bretagne devraient être classées en zone vulnérable*** ».

« ***Le gouvernement doit prendre ses responsabilités, mener à bien la réforme indispensable des programmes d'actions, mais aussi en renforcer la cohérence*** » estime Jean-Claude BEVILLARD. Le Vice-président de France Nature Environnement réclame aussi une PAC plus verte qui incite les exploitations à progresser au plan environnemental et légitime le budget de la PAC.